



**Extrait des délibérations
du Conseil d'Administration de l'université Grenoble Alpes
Séance du vendredi 8 avril 2016**

N° 003 D 08.04.2016

Le conseil d'administration de l'université Grenoble Alpes s'est réuni en séance plénière ordinaire le vendredi 8 avril 2016 sur convocation de madame la présidente Lise DUMASY.

Point à l'ordre du jour :

4.1 Compte financier 2015 ex-UPMF

Vu le code de l'éducation,

a/ Après en avoir délibéré, le conseil d'administration de l'université Grenoble Alpes délibère favorablement, à la majorité de ses membres présents et représentés, sur le compte financier 2015 de l'ex-UPMF.

Membres en exercice : 37
Membres présents : 25
Membres représentés : 10
Nombre de votants : 35
Voix pour : 34
Abstention : 1

b/ Après en avoir délibéré, le conseil d'administration de l'université Grenoble Alpes délibère favorablement, à la majorité de ses membres présents et représentés, sur le compte financier 2015 du SAIC.

Membres en exercice : 37
Membres présents : 25
Membres représentés : 10
Nombre de votants : 35
Voix pour : 34
Abstention : 1

c/ Après en avoir délibéré, le conseil d'administration de l'université Grenoble Alpes délibère favorablement, à la majorité de ses membres présents et représentés, sur le compte financier 2015 du SID2.

Membres en exercice : 37

Membres présents : 25

Membres représentés : 10

Nombre de votants : 35

Voix pour : 34

Abstention : 1

Publié le : 28/04/16

Transmis au Rectorat le : 28/04/16

Fait à St -Martin -d'Hères, le 13 avril 2016

Pour la Présidente et par délégation
Le Directeur général des services,

Pour la Présidente
et par délégation
Le Directeur général des services
Joris BENELLE
Joris Benelle

Comptes annuels



31 décembre 2015

Sommaire

Bilan	1 - 2
Compte de résultat	3
Annexe	4
1 Faits caractéristiques, comparabilité des comptes, principes comptables et méthodes d'évaluation	4
1.1 Faits caractéristiques	4
1.1.1 Cession du bâtiment Liberté	4
1.1.2 Prélèvement sur le fonds de roulement par le MESR	4
1.1.3 Contexte de fusion des universités grenobloises	4
1.2 Comparabilité des comptes	4
1.2.1 Sorties de biens mobiliers dans le cadre de l'inventaire physique	5
1.2.2 Fin des travaux d'apurement des comptes de tiers	5
1.2.3 Changement de méthode de comptabilisation des CET	5
1.2.4 Changement de méthode de comptabilisation des droits universitaires	5
1.2.5 Changement de méthode de comptabilisation des contrats de recherche	5
1.3 Principes et méthodes d'évaluation appliqués aux divers postes du bilan et du compte de résultat	6
1.3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles	6
1.3.2 Titres de participation	7
1.3.3 Créances	7
1.3.4 Valeurs mobilières de placement	7
1.3.5 Financements de l'actif	7
1.3.6 Provisions pour risques et provisions pour charges	8
1.3.7 Contrats de recherche	8
2 Notes relatives aux postes de bilan	9
2.1 Actif immobilisé	9
2.1.1 Immobilisations incorporelles	10
2.1.2 Immobilisations corporelles	10
2.1.3 Amortissements et dépréciations des immobilisations	10
2.1.4 Immobilisations en cours	10
2.1.5 Immobilisations financières	10
2.2 Créances clients et autres créances	10
2.3 Valeurs mobilières de placement et trésorerie	10
2.4 Capitaux propres	11
2.4.1 Réserves	11
2.4.2 Report à nouveau	11
2.5 Provisions	11
2.6 Produits à recevoir	12
2.7 Charges à payer	12
2.8 Produits constatés d'avance	12
2.9 Échéances des créances et des dettes	13
3 Notes relatives aux postes du compte de résultat	13
3.1 Produits d'exploitation	13
3.1.1 Chiffre d'affaires net	13
3.1.2 Subventions d'exploitation	13
3.1.3 Reprises sur dépréciations et provisions et transferts de charges	14
3.2 Charges d'exploitation	14
3.3 Charges et produits exceptionnels	14
4 Autres informations	14

4.1	Événements postérieurs à la clôture	14
4.2	Engagements hors bilan	14
4.3	Effectifs.....	14

Bilan actif

En €	2015			2014
	Brut	Amort./Dép.	Net	Net
Immobilisations incorporelles	1 024 436	894 709	129 727	128 839
Terrains	6 385 820	180	6 385 639	6 355 930
Constructions	63 680 460	4 749 525	58 930 935	61 460 075
Installations et agenc. des constructions	3 956 536	98 626	3 857 910	651 927
Autres immobilisations corporelles	8 820 403	5 913 905	2 906 498	3 080 831
Immobilisations en cours	1 249 203		1 249 203	271 421
Av./Acptes sur immob. corporelles				
Immobilisations corporelles	84 092 421	10 762 235	73 330 186	71 820 184
Titres de participation				
Dépôts et cautionnements versés				2 200
Autres immobilisations financières	393 679		393 679	384 700
Immobilisations financières	393 679		393 679	386 900
ACTIF IMMOBILISE	85 510 537	11 656 945	73 853 592	72 335 924
Stocks et encours				
Avances et acomptes versés	4 627		4 627	
Clients et comptes rattachés	3 945 228	80 204	3 865 024	4 469 181
Autres créances	5 423 243		5 423 243	3 595 343
Valeurs mobilières de placement	1 078 647		1 078 647	1 079 470
Disponibilités	27 281 307		27 281 307	36 471 402
ACTIF CIRCULANT	37 733 051	80 204	37 652 847	45 615 396
Charges constatées d'avance	134 504		134 504	118 304
TOTAL ACTIF	123 378 091	11 737 148	111 640 942	118 069 624

Bilan passif

En €	2015	2014
Dotations	62 012 158	64 351 145
Réserves	31 682 926	32 976 069
Report à nouveau	100 000	(5 422 824)
Résultat de l'exercice	(3 210 185)	4 129 681
Subventions investissement	6 797 329	5 418 292
CAPITAUX PROPRES	97 382 228	101 452 363
Provisions pour risques	68 605	98 835
Provisions pour pensions et obligations similaires	54 474	54 474
Provisions pour charges	349 486	74 725
PROVISIONS	472 565	228 034
Dettes financières diverses		
DETTES FINANCIERES		
Avances et acomptes reçus	29 654	1 812 352
Fournisseurs et comptes rattachés	637 161	2 779 256
Dettes fiscales et sociales	7 316 616	5 585 990
Dettes sur immobilisations	73 506	380 272
Autres dettes	216 073	650 735
DETTES	8 273 011	11 208 605
Produits constatés d'avance	5 513 139	5 180 622
TOTAL PASSIF	111 640 942	118 069 624

Compte de résultat

En €	2015	2014
Chiffre d'affaires net	12 018 550	11 448 159
Subventions d'exploitation	92 055 547	98 363 262
Reprises sur dépréciations et provisions et transferts de charges	2 528 648	2 338 351
Autres produits de gestion courante	278 428	184 794
Produits d'exploitation	106 881 173	112 334 567
Achats et variations de stocks	(2 904 941)	(2 745 634)
Services extérieurs		
Autres services extérieurs	(9 848 488)	(9 817 351)
Impôts, taxes et versements assimilés	(1 167 261)	(1 105 474)
Charges de personnel	(90 575 371)	(88 683 246)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(4 197 910)	(3 656 953)
Autres charges de gestion courante	(2 787 477)	(2 634 241)
Charges d'exploitation	(111 481 448)	(108 642 899)
RESULTAT D'EXPLOITATION	(4 600 275)	3 691 667
Revenus des titres et VMP	8 979	15 044
Gains de change	198	203
Produits nets de cessions de VMP		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Produits financiers	9 177	15 247
Charges d'intérêts		
Charges diverses	(1 343)	(492)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Charges financières	(1 343)	(492)
RESULTAT FINANCIER	7 834	14 756
Produits exceptionnels sur opération de gestion	93 829	69 507
Produits de cession d'éléments d'actifs	570 239	96
Produits issus de la neutralisation des amortissements		
Subventions d'investissement virées au résultat		
Reprises sur dépréciations et provisions	172 716	1 357 373
Autres produits exceptionnels	701 096	583 240
Produits exceptionnels	1 537 880	2 010 216
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(13 805)	(1 173 211)
Charges exceptionnelles sur opération en capital	(106 186)	(311 507)
Valeur comptable des éléments cédés		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(35 632)	(102 239)
Charges exceptionnelles	(155 623)	(1 586 958)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 382 256	423 259
RESULTAT DE L'EXERCICE	(3 210 185)	4 129 682

Annexe

L'annexe est un document financier obligatoire qui complète et commente les renseignements fournis par le bilan et le compte de résultat. L'information qui y est donnée doit apporter les explications nécessaires pour une meilleure compréhension des documents comptables, et complète les informations qu'ils contiennent.

Seules les opérations ayant une importance significative ont été retenues.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015.

Sauf indication contraire, toutes les données chiffrées de l'annexe sont exprimées en euros (€). Certaines informations sont en effet indiquées en milliers d'euros (K€) ou millions d'euros (M€).

1 Faits caractéristiques, comparabilité des comptes, principes comptables et méthodes d'évaluation

1.1 Faits caractéristiques

1.1.1 Cession du bâtiment Liberté

Le bâtiment Liberté, après avoir fait l'objet d'une déclaration d'inutilité publique voté au Conseil d'Administration, a été vendu à la SCI L'ANGLE DE LA LIBERTE en septembre 2015. Cela a impacté les comptes 7752 pour 570K€, 6752 pour 73K€, 21317 pour 86K€ et 281317 pour 14K€.

1.1.2 Prélèvement sur le fonds de roulement par le MESR

Le Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur a procédé à un prélèvement sur le fonds de roulement de l'Université d'un montant de 6 682 K€, ce qui a diminué d'autant la dotation de l'Etat pour les programmes 150 et 231. Cela explique le déficit 2015 de l'Etablissement.

1.1.3 Contexte de fusion des universités grenobloises

L'exercice 2015 s'est déroulé dans un contexte de préparation de fusion des 3 universités grenobloises. Cela a eu un impact sur le calendrier de fin d'exercice et aussi sur des changements de comptabilisation, détaillés dans le chapitre suivant afin d'harmoniser certaines procédures de nos établissements.

Le calendrier de fin d'exercice a été avancé d'environ 1 mois : les commandes ont été arrêtées le 20 novembre et les factures devaient être parvenues à l'agence comptable avant le 11 décembre afin qu'elles soient payées pour fin décembre. De ce fait, le compte 4011(fournisseurs) a diminué par rapport à 2014, et le compte 5159 (paiements en cours) a augmenté en proportion.

1.2 Comparabilité des comptes

Sur l'exercice 2015, la comparabilité des comptes par rapport à l'exercice précédent est affectée par les éléments suivants :

1.2.1 Sorties de biens mobiliers dans le cadre de l'inventaire physique

Le solde de la provision de 54 K€ pour dépréciation de l'actif immobilisé a été repris lors de la sortie effective des dernières fiches à traiter.

1.2.2 Fin des travaux d'apurement des comptes de tiers

Les comptes de tiers avaient fait l'objet d'un examen particulier dans le cadre de l'établissement des comptes 2011 et avaient conduit à des régularisations constatées par le compte de report à nouveau compte tenu de l'antériorité des sommes concernées, et notamment la constitution d'une provision pour dépréciation de l'intégralité des créances dont la date de pièce comptable est antérieure au 31 décembre 2009, soit un montant de 1.000 K€.

Il est précisé que cette provision pour dépréciation avait été constatée par prudence, sans tenir compte d'éventuels règlements déjà intervenus pouvant figurer dans les comptes d'attente auxiliaires au passif du bilan et non rapprochés à ce stade en l'absence notamment de libellés suffisamment explicites.

L'analyse des comptes de tiers a été poursuivie au cours des exercices 2012, 2013, 2014 et 2015.

Au 31 décembre 2013, après une analyse poussée de tous les comptes clients, à l'exception du compte de la Région toujours en cours d'analyse, l'Université avait décidé de porter la provision pour dépréciation à 1.200 K€, soit une augmentation de 200 K€. En 2014, cette provision avait été reprise en grande partie.

Suite à la fiabilisation des comptes clients, la provision pour dépréciation a été réévaluée de 45 K€ et correspond dorénavant aux comptes 416 clients douteux, et en partie aux comptes 5117 chèques impayés et 4632 ordres de reversement. Elle est d'un montant total de 80K€.

Il est à noter que cette opération d'apurement des comptes de tiers se solde par un produit exceptionnel de 701 K€, résultant de titres de recettes complémentaires en 2015 afférant à des exercices antérieurs.

1.2.3 Changement de méthode de comptabilisation des CET

Jusqu'en 2014, les CET <20 jours étaient comptabilisés en charges à payer et ceux supérieurs à 20 jours en provision. En 2015, les CET <20 jours ont été comptabilisés en provision pour CET et ceux supérieurs à 20 jours en charges à payer, conformément à la réglementation.

Ce changement de méthode a fait augmenter le compte 15 (provisions) de 275K€ et diminuer le compte 4282 (Personnel - charges à payer) de 152K€.

1.2.4 Changement de méthode de comptabilisation des droits universitaires

Les droits universitaires 2015/2016 ont fait l'objet d'un titre de recette fin 2015 et un produit constaté d'avance de 8/12^{ème} a été comptabilisé. Jusqu'en 2014, les droits universitaires étaient titrés l'année suivante et faisaient l'objet d'un produit à recevoir sur l'année en cours de 4/12^{ème} du montant encaissé. Ce changement de méthode a eu un impact sur le compte 4192 qui a diminué de 1 783 K€, les sommes inscrites sur ce compte ayant été rapprochées avec le titre de recette émis.

1.2.5 Changement de méthode de comptabilisation des contrats de recherche

Les contrats de recherche soumis à condition sont dorénavant gérés selon la méthode des produits à recevoir. Les titres de recette sont émis lors de l'émission du bilan financier ou technique à destination du financeur. Tant que la condition n'est pas remplie, le contrat est géré en produit à recevoir et les encaissements en avance client.

Auparavant, ces contrats étaient gérés à l'avancement : émission du titre de recette au début du contrat et émission de produits constatés d'avance au fur et à mesure de sa réalisation.

Cela a entraîné un transfert de flux des comptes 4111 (clients) et 4871 (produits constatés d'avance) aux comptes 418 (produits à recevoir) et 4191 (Clients -avances).

1.3 Principes et méthodes d'évaluation appliqués aux divers postes du bilan et du compte de résultat

Les comptes de l'Université, Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP), doivent être établis :

- selon les principes édictés par l'Instruction codificatrice M9-3 de la Direction Générale des Finances Publiques sur la réglementation budgétaire, financière et comptable des EPSCP,
- selon l'instruction M9 du 23 janvier 2006 relative aux passifs, actifs, amortissements et dépréciations des actifs,
- en conformité avec le Plan Comptable Général homologué par le Règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception de l'application de l'instruction relative à la comptabilisation des subventions reçues,
- indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

1.3.1.1 BIENS ACQUIS

Les immobilisations corporelles et incorporelles acquises à titre onéreux sont initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition. Ce coût est constitué du prix d'achat, des droits de douane et taxes non récupérables, et le cas échéant des coûts directement attribuables engagés pour les mettre en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

1.3.1.2 BIENS MIS A DISPOSITION DE L'UNIVERSITE

Le patrimoine immobilier mis à disposition par l'Etat et contrôlé par l'Université a été inscrit au bilan sur la base de l'évaluation réalisée par France Domaine, et remise en janvier 2014.

Le principe de l'inscription comptable par composant n'est pas appliqué à ce jour.

1.3.1.3 AMORTISSEMENTS

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties selon le mode linéaire à compter de leur date de mise en service, sur des durées approuvées par le Conseil d'administration :

Désignation de l'immobilisation	Durée d'amort.
Logiciels	3 ans
Immeubles*	50 ans
Constructions légères	30 ans
Agencements et aménagements de terrains	20 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel pédagogique	5 ans
Matériel scientifique	5 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique et bureautique	5 ans

* Les durées résiduelles d'amortissement du patrimoine immobilier intégré au 1^{er} janvier 2014 ont été déterminées bien par bien, en fonction de l'année de construction et de l'état général des biens.

1.3.1.4 DEPRECIATIONS

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable à la clôture de l'exercice.

1.3.2 Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition. La valeur d'acquisition est appréciée en fonction de la quote-part de l'actif net réévalué, de la rentabilité et de la valeur économique de l'investissement.

1.3.3 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire déterminée en fonction de sa recouvrabilité est inférieure à la valeur comptable.

1.3.4 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition, hors frais accessoires. Au 31 décembre, la valeur d'inventaire correspond au cours de clôture.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour la différence.

1.3.5 Financements de l'actif

En application de l'instruction du 18 décembre 2012 de la Direction Générale des Finances Publiques, faisant suite à l'avis N° 2011-10 du 8 décembre 2011 du Conseil de Normalisation des Comptes Publics, relative aux financements externes de l'actif, une distinction est effectuée entre les financements reçus de l'Etat et les financements reçus de tiers autres que l'Etat.

Pour chaque source de financement, les financements rattachables à un actif déterminé sont distingués de ceux non rattachables. Les financements rattachés à des actifs clairement identifiés évoluent symétriquement aux amortissements et dépréciations de l'actif financé, par résultat d'exploitation.

Conformément aux instructions de l'AMUE, les financements associés à des immobilisations en cours sont comptabilisés au sein des financements non rattachés à des actifs.

1.3.6 Provisions pour risques et provisions pour charges

Les provisions correspondent à des risques et charges identifiés de manière spécifique conformément à l'instruction n°06-007-M9 du 23 janvier 2006 sur les passifs, actifs, amortissements et dépréciations des actifs, c'est-à-dire lorsqu'il existe une obligation envers un tiers à la date de clôture, s'il y a une sortie de ressources certaines ou probables à la date d'arrêté des comptes, sans contrepartie équivalente, et s'il est possible d'estimer cette sortie avec une fiabilité suffisante.

1.3.7 Contrats de recherche

Tous les contrats de recherche sont gérés à l'appui d'une convention.

Avant le 1^{er} janvier 2015, l'ensemble des recettes était titré à la signature de la convention. Les excédents de recettes par rapport aux dépenses étaient comptabilisés en produits constatés d'avance.

Après le 1^{er} janvier 2015, ces contrats sont gérés en produit à recevoir. Les titres de recette sont émis lors du bilan destiné au financeur. Les encaissements sont gérés en avance clients.

2 Notes relatives aux postes de bilan

2.1 Actif immobilisé

VALEURS BRUTES	31.12.2014	Acqu.	Diminutions	31.12.2015
Logiciels	952 758	85 054	13 376	1 024 436
Autres				
Immobilisations incorporelles	952 758	85 054	13 376	1 024 436
Terrains	6 355 930	29 890		6 385 820
Constructions	63 766 541		86 081	63 680 460
Inst. et agenc. des constructions	669 170	3 287 365		3 956 536
Autres immobilisations corporelles	8 117 443	993 990	291 031	8 820 403
Immobilisations en cours	271 421	977 782		1 249 203
Immobilisations corporelles	79 180 506	5 289 027	377 112	84 092 421
Créances immobilisées	384 700	8 979		393 679
Dépôts et cautionnements	2 200		2 200	
Immobilisations financières	386 900	8 979	2 200	393 679
TOTAL	80 520 165	5 383 059	392 688	85 510 537

AMORT. ET DEPRECIATIONS	31.12.2014	Dotations	Diminutions	31.12.2015
Logiciels	823 919	84 090	13 300	894 709
Autres				
Immobilisations incorporelles	823 919	84 090	13 300	894 709
Terrains (aménagements)		180		180
Constructions	2 306 466	2 456 627	13 569	4 749 525
Inst. et agenc. des constructions	17 243	81 382		98 626
Autres immobilisations corporelles	5 036 612	1 186 728	309 435	5 913 905
Immobilisations corporelles	7 360 321	3 724 917	323 003	10 762 235
Créances immobilisées				
Dépôts et cautionnements				
Immobilisations financières				
TOTAL	8 184 240	3 809 008	336 303	11 656 945

VALEURS NETTES	72 335 924	1 574 052	56 384	73 853 592
-----------------------	-------------------	------------------	---------------	-------------------

2.1.1 Immobilisations incorporelles

Il s'agit essentiellement de logiciels.

2.1.2 Immobilisations corporelles

2.1.2.1 BIENS MOBILIERS

La certification des comptes de l'Université nécessite de disposer d'un inventaire fiable, exact et exhaustif conforme à l'inventaire comptable, ainsi que de procédures pertinentes permettant d'en assurer le suivi dans le temps de façon pérenne et exact.

L'UPMF a réalisé en 2013 l'inventaire physique de ses biens mobiliers avec l'assistance d'un prestataire externe.

Au 31/12/2014, il restait 54K€ de provision pour dépréciation de l'actif immobilisé. Les sorties complémentaires liées à la mise à jour de l'inventaire physique et de l'inventaire comptable ont été réalisées. La provision pour dépréciation a été reprise dans son intégralité.

2.1.3 Amortissements et dépréciations des immobilisations

L'amortissement des bâtiments dotés par l'Etat est compensé (neutralisation) par une recette de 2 274K€ au compte 7813 « Reprise des financements de l'actif ». L'UPMF n'a constaté en 2015 aucune dépréciation de ces immobilisations.

2.1.4 Immobilisations en cours

Au 31 décembre 2015, les immobilisations en cours concernent la construction de La Maison de l'Innovation et de la Création (1 176K€) ; la réhabilitation énergétique des bâtiments APA (20K€) et BATEG (40 K€) ; la mise en accessibilité des bâtiments (10 K€) et la réhabilitation de la Réserve (3 K€).

2.1.5 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont principalement constituées d'une créance immobilisée DEXICAP, dont le montant s'élève à 394 K€ au 31 décembre 2015, intérêts capitalisés compris.

2.2 Créances clients et autres créances

La dépréciation des comptes clients (491) a été augmentée et les excédents de trésorerie en comptes d'attente (478 ; 4111 ...) régularisés par des titres de recettes exceptionnelles.

2.3 Valeurs mobilières de placement et trésorerie

Conformément à l'article n° 41 du Décret financier de 2008, l'Université a l'obligation de déposer ses fonds auprès du Trésor Public.

L'UPMF a procédé à la clôture de son compte de placement rémunéré.

2.4 Capitaux propres

Les capitaux propres de l'UPMF sont composés :

- des réserves de l'établissement, constituées des excédents des exercices précédents,
- du report à nouveau créditeur ou débiteur,
- du résultat de l'exercice,
- des financements de l'actif (dont la valeur des biens remis en dotation à l'Université), compte tenu des reprises au compte de résultat.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente ainsi :

En K€	31.12.14	Affectation du résultat de l'ex. précédent	Reprise résultat financements	Nouveaux financements	Inventaire physique	Valorisation patrimoine immobilier	Résultat de l'exercice	31.12.2015
Réserves	32 976	(1 293)						31 683
Report à nouveau	(5 423)	5 423				100		100
Résultat de l'exercice	4 130	(4 130)					(3 210)	(3 210)
Financement de l'actif - Etat	64 351		(2 369)	30				62 012
Financement de l'actif - autres	5 418		(160)	1 559	(20)			6 797
TOTAL	101 452		(2 529)	1 589	(20)	100	(3 210)	97 382

2.4.1 Réserves

Ce poste est constitué des résultats des exercices antérieurs de l'Université.

2.4.2 Report à nouveau

Le compte de report à nouveau est principalement affecté cette année par la comptabilisation de la correction de valeur du patrimoine immobilier.

2.5 Provisions

En K€	31.12.2014	Dotations	Reprises	31.12.2015
Provisions reversement UE	99		99	
Provision litige EDF		69		69
Provisions pour risques	99	69	99	69
Provision pension civile	54			54
Provisions pour pensions	54			54
Provision ARE	25			25
Provision CET	50	274		324
Provisions pour charges	75	274		349
TOTAL PROVISIONS	228	343	99	472

2.6 Produits à recevoir

En K€	31.12.2015	31.12.2014
Clients et comptes rattachés	2 367	2 473
Autres créances	4 480	1 718
TOTAL	6 847	4 190

Les produits à recevoir des clients concernent essentiellement les recettes de formation continue non encore titrées à la date de clôture mais déjà dispensées aux étudiants à la date du 31 décembre 2015.

Les produits à recevoir des autres créances comprennent la part des subventions finançant des dépenses réalisées conformément à l'instruction n° 13-0022 du 20 novembre 2013, prenant effet au 1^{er} janvier 2014.

2.7 Charges à payer

En K€	31.12.2015	31.12.2014
Fournisseurs et comptes rattachés	516	1 048
Dettes fiscales et sociales	3 416	3 491
Dettes sur immobilisations		24
TOTAL	3 932	4 563

Les charges à payer incluses dans les dettes fiscales et sociales comprennent toutes les charges à payer relatives aux ressources humaines, et notamment les congés payés des titulaires et des BIATS, le CET (Compte Epargne Temps), les heures complémentaires, les primes diverses (Primes de Responsabilité Pédagogique, Primes de Charges Administratifs, Prime de Recherche Enseignement Supérieur).

2.8 Produits constatés d'avance

Des produits constatés d'avance sont principalement constitués sur des conventions de recherche. Les conventions sont intégralement titrées à la signature, par la contrepartie d'un compte de produit, qui est ensuite réduit à hauteur des dépenses engagées.

Les produits constatés d'avance concernent uniquement des produits d'exploitation.

En K€	31.12.2015	31.12.2014
Produits constatés d'avance d'exploitation	5 513	5 181
Produits constatés d'avance hors exploitation		
TOTAL	5 513	5 181

2.9 Échéances des créances et des dettes

CREANCES (en K€)	Montant brut	Liquidité de l'actif		DETTES (en K€)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéance				Échéance		
		à moins d'un an	à plus d'un an			à moins d'un an	de un à cinq ans	à plus de cinq ans
Dépôts et cautionn. versés				Paiements non débités				
Autres immob. financières	394		394	Autres				
Actif immobilisé	394		394	Dettes financières diverses				
				Avances et acomptes reçus	30	30		
				Fournisseurs et cptes rattachés	637	636	1	
Avances et acomptes versés	5		5	Dettes fiscales et sociales	7 317	5 409	1 907	
Clients et cptes rattachés	3 945	3 874	72	Dettes sur immobilisations	74	30	43	
Autres créances	5 423	5 353	70	Autres dettes	216	216		
Actif circulant	9 373	9 227	146	Dettes	8 273	6 321	1 952	
TOTAL	9 767	9 227	540	TOTAL	8 273	6 321	1 952	

Les montants issus de conventions prévoyant clairement une échéance sont portés en créances ou dettes à plus d'un an ainsi que les avances sur marché et les retenues de garantie.

3 Notes relatives aux postes du compte de résultat

3.1 Produits d'exploitation

3.1.1 Chiffre d'affaires net

Le chiffre d'affaires net inclut les éléments suivants :

En K€	31.12.15	31.12.14
Droits universitaires	3 052	3 111
Redevances	3 968	3 240
Etudes et prestations de recherche	327	420
Prestation de formation continue	3 647	3 684
Autre prestations de services et produits annexes	1 024	993
TOTAL	12 019	11 448

3.1.2 Subventions d'exploitation

La principale subvention de l'Université est la dotation globale de fonctionnement versée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche pour un montant de 86 571K€ (compte 7411).

Les subventions d'exploitation présentées au compte de résultat incluent également les produits constatés sur les versements libératoires de la taxe d'apprentissage au profit de l'Université.

3.1.3 Reprises sur dépréciations et provisions et transferts de charges

Les reprises sur provisions concernent le contrat TEMPUS AIDA pour 99K€ pour lequel l'UE a demandé et reçu le reversement et les immobilisations corporelles pour 54K€ suite à la régularisation de l'inventaire physique.

3.2 Charges d'exploitation

L'examen de l'évolution des charges d'exploitation fait apparaître une augmentation des charges de personnel et une maîtrise des autres dépenses poursuivie en 2015.

3.3 Charges et produits exceptionnels

Les recettes exceptionnelles (701 K€) résultent essentiellement de la régularisation des excédents de trésorerie constatés en comptes de tiers mais également des recouvrements après admissions en non valeurs.

4 Autres informations

4.1 Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement susceptible d'avoir une incidence sur les comptes n'a été identifié.

4.2 Engagements hors bilan

Il n'existe pas d'engagements hors bilan au 31 décembre 2015, notamment d'engagements relatifs à la retraite des personnels contractuels ou à des contrats de location-financement.

4.3 Effectifs

Le tableau ci-après indique la répartition des effectifs de l'Université.

A noter que dans ce tableau, les effectifs sont décomptés en ETP (Equivalent Temps Plein), c'est-à-dire proportionnellement à leur activité, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.

Equivalent temps plein	31.12.15	31.12.14
Titulaires	17,8	15,8
Non titulaires	214,1	185,8
Emplois rémunérés par l'établissement, sous statut de droit public ou de droit privé	231,9	201,6
Emplois rémunérés par l'État	1165,2	1171,2
Emplois rémunérés par d'autres collectivités ou organismes		
Emplois rémunérés par l'État, d'autres collectivités ou organismes	1 165,2	1 171,2
Effectif total	1 397,1	1 372,8

Université Pierre Mendès-France (UPMF)

COMPTE FINANCIER 2015 **de l'UPMF**

Situation agrégée (établissement principal avec SID2 et SAIC)

CA de l'UGA du 8 avril 2016 (Université Grenoble Alpes)

L'université est passée aux nouvelles compétences prévues par la loi « libertés et responsabilités des universités » (LRU) au 1^{er} janvier 2011 ; l'année 2015 est donc la quatrième année de gestion en mode « RCE »

Les réserves émises les années précédentes par les commissaires aux comptes, à savoir une réserve sur l'évaluation des bâtiments et une réserve sur les comptes de tiers, ont été levées en 2014 témoignant ainsi de l'évolution positive de la qualité des comptes de l'établissement ces dernières années.

L'établissement se compose d'un établissement principal (l'université Pierre Mendès-France) et de deux SADC :

- une bibliothèque interuniversitaire « Droit-Lettres », appelée « SID2 »
- un SAIC, qui regroupe les activités taxables de la recherche.

Les indicateurs principaux (au nombre de 5) sont développés ci-dessous, calculés de façon agrégée : le résultat, la capacité d'autofinancement, le fonds de roulement, le patrimoine et la trésorerie.

1. LE RESULTAT

L'exercice 2015 se solde par un résultat agrégé déficitaire de - **3 210 184.61 €**, soit :

- Un déficit de - 3 333 804.45 € pour l'Université
- Un déficit de - 6 878.45 € pour le SID2
- Un excédent de + 130 498.29 € pour le SAIC

2. LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT – C.A.F.

La CAF se calcule de la manière suivante :

Résultat de l'exercice :	- 3 210 185.61
Dotations aux amortissements et provisions :	+ 4 233 542.16
Quote-part des subventions d'investissement versée au compte de résultat :	- 2 701 364.09
Moins-values sur cessions d'actif :	- 497 725.78
CAF de l'établissement agrégé de :	- 2 175 732.32 €

Concernant les provisions, des mouvements en + et en – ont été enregistrés, à savoir :

- la reprise d'une provision pour risque de créance irrécouvrable sur un projet européen (convention Tempus), pour **98 835.00 €**
- le maintien d'une provision pour couvrir le risque de paiement d'une pension civile, pour **54 473.54 €**.
- maintien d'une provision pour risque – chômage (ARE – Allocation retour à l'emploi) pour **25 000 €**
- réévaluation d'une provision pour Compte Epargne Temps (CET) pour l'ajuster à hauteur de congés payés inférieurs ou égaux à 20 jours (en application de la nouvelle réglementation en la matière), soit un total provisionnée de **324 486 €** fin 2015
- la constitution d'une nouvelle provision de **68 604,97 €** pour couvrir le risque de perte à l'issue d'un litige avec EDF au sujet de certains prélèvements pour dépenses avant ordonnancement effectués par ce dernier au-delà des dépenses constatées (litige en cours d'instruction).

3. LE FONDS DE ROULEMENT (FDR)

En 2015, le FDR brut passe de 29 344 472 € à **24 001 201 €**. En y ajoutant la provision pour dépréciation sur les créances douteuses (compte 491), le FDR global passe de 29 379 139 € à **24 081 405 €**.

Cette baisse significative de l'ordre de 5,3 M € s'explique d'une part par le déficit de l'exercice (- 3 210 185 €), d'autre part par la nécessité de financer les investissements de l'année (5 383 059 €) puisque, la CAF étant négative (- 2 175 732 €), il a fallu, par voie de conséquence, prélever sur le fonds de roulement pour assurer l'équilibre financier de la section d'investissement.

Au final, le bilan fin 2015 présente la situation patrimoniale suivante :

Actif net immobilisé		Passif (capitaux propres)	
Immobilisations incorporelles	129 727	Dotations de l'Etat	62 012 158
Immobilisations corporelles	73 330 186	Réserves	31 682 926
Immobilisations financières	393 679	Report à nouveau	100 000
		Résultat de l'exercice	- 3 210 185
		Provis. pour risques	472 565
		Subv. d'investissement	6 797 329
Total	73 853 592	Total	97 854 793
<u>FDR brut</u>	<u>24 001 201 €</u>	Provisions pour dépréciations des cptes clients (cpte 49)	80 204
Fonds de roulement 2015 (avec cpte 49) :	24 081 405 €		

Il est à noter la part importante des réserves disponibles. Celles-ci correspondent aux excédents des exercices antérieurs non utilisés pour le financement d'immobilisations.

Le coût du fonctionnement annuel global de l'université, hors charges calculées (amortissements, provisions, charges exceptionnelles d'admissions en non-valeur, prestations internes....) s'élève en 2015 à 107 339 840 € soit **un coût journalier de 298 166 €** (12 mois/30 jours) contre un coût journalier de 295 745 € en 2014.

Dès lors, le FDR 2015 correspond à **75 jours** de fonctionnement (FDR/ coût journalier) contre 94 jours en 2014.

4. LE PATRIMOINE

La situation du patrimoine agrégé de l'Université (université +SID2) au 31/12/2014 est la suivante :

VALEURS BRUTES	31.12.2014	Acqu.	Diminutions	31.12.2015
Logiciels	952 758	85 054	13 376	1 024 436
Autres	0		0	0
Immobilisations incorporelles	952 758	85 054	13 376	1 024 436
Terrains	6 355 930	29 890	0	6 385 820
Constructions	63 766 541	0	86 081	63 680 460
Inst. et agenc. des constructions	669 170	3 287 365	0	3 956 536
Autres immobilisations corporelles	8 117 443	993 990	291 031	8 820 403
Immobilisations en cours	271 421	977 782	0	1 249 203
Immobilisations corporelles	79 180 506	5 289 027	377 112	84 092 421
Créances immobilisées	384 700	8 979		393 679
Dépôts et cautionnements	2 200		2 200	0
Immobilisations financières	386 900	8 979	2 200	393 679
TOTAL	80 520 164	5 383 059	392 688	85 510 537

Comptabilisation des bâtiments à l'actif

Depuis la mise en place de la certification des comptes en 2011, l'établissement ne disposait pas de fiches d'évaluation permettant d'apprécier la justesse des valeurs retenues par les évaluateurs qui n'avaient pas précisé les hypothèses et les méthodes utilisées.

France Domaine, saisie de nouveau à l'été 2013 a remis ses travaux en janvier 2014 ; l'établissement a donc été en mesure de mettre à jour les valeurs de son patrimoine immobilier : tous les bâtiments remis en dotation par l'Etat, les travaux afférents à ces bâtiments et les terrains ainsi que les financements ont été sortis. La contrepartie s'est faite par le compte de report à nouveau.

Les bâtiments ont ensuite été comptabilisés à leur valeur France Domaine.

Les terrains ont été comptabilisés en ne prenant en compte que ceux contrôlés effectivement par l'Université.

Les financements ont également été repris.

Pour mémoire, les valeurs ont été arrêtées à :

- pour les bâtiments : 54 954 778 €
- pour les terrains : 6 259 234 €

Les amortissements ont évolué de la façon suivante, compte tenu des entrées et sorties de bâtiments telles que décrites ci-dessus :

AMORT. ET DEPRECIATIONS	31.12.2014	Dotations	Diminutions	31.12.2015
Logiciels	823 919	84 090	13 300	894 709
Autres				
Immobilisations incorporelles	823 919	84 090	13 300	894 709
Terrains (aménagements)		180		180
Constructions	2 306 466	2 456 627	13 569	4 749 525
Inst. et agenc. des constructions	17 243	81 382		98 626
Autres immobilisations corporelles	5 036 612	1 186 728	309 435	5 913 905
Immobilisations corporelles	7 360 321	3 724 917	323 003	10 762 235
Créances immobilisées				
Dépôts et cautionnements				
Immobilisations financières				
TOTAL	8 184 240	3 809 008	336 303	11 656 945
VALEURS NETTES	72 335 924	1 574 052	56 384	73 853 592

5. LA TRESORERIE

Le niveau de trésorerie au 31.12.2015 est de **28 359 953.69 €** contre 37 550 871.99 € fin 2014, soit une baisse de 9 190 918.30 € due d'une part à la diminution de la subvention de l'Etat (SCSP) dans le cadre du prélèvement sur le FDR opéré par le MESR, d'autre part au besoin en fonds de roulement qui résulte du décalage entre les dettes et les créances de l'établissement, ce décalage créant par voie de conséquence un besoin en trésorerie à la clôture de l'exercice.

CONCLUSION

Après l'exercice 2014 marqué par la mise à jour de la comptabilisation des bâtiments et terrains remis en dotation selon les nouvelles valeurs données par France Domaine, l'année 2015 est, quant à elle, marquée par le prélèvement sur le fonds de roulement effectué par l'Etat par le biais d'une diminution de la subvention pour charges de service public (SCSP) pour un montant de 6,8 M €.

Malgré le prélèvement opéré par l'Etat, le fonds de roulement reste à un niveau correcte pour assurer le besoin en financement tant en fonctionnement (75 jours) qu'en investissements le cas échéant.

Par ailleurs, la masse salariale est maîtrisée mais la gestion des ressources humaines doit rester prudente dans la mesure où les décisions dans ce domaine impactent l'avenir durablement.

Un autre risque réside dans la difficile maîtrise du Glissement Vieillesse Technicité (GVT).

Enfin, les réserves des commissaires aux comptes portant sur le patrimoine immobilier et sur les créances clients ont été levées.

En définitive, la situation financière de l'université Pierre Mendès-France est saine telle que l'on peut le constater à l'examen des principaux indicateurs détaillés dans le présent rapport. Elle est également de bonne qualité sur le plan comptable au regard des normes de certification des commissaires aux comptes.

Dès lors, l'intégration de la comptabilité et du patrimoine de l'UPMF peut dès à présent s'effectuer, en date du 1^{er} janvier 2016, dans les comptes de la nouvelle université fusionnée, l'Université Grenoble Alpes (UGA) pour s'agréger aux comptes et aux patrimoines des deux autres universités grenobloises (Stendhal et Joseph Fourier).

L'UPMF poursuit sa route grâce à ce travers comptable au sein de notre nouvelle Université Grenoble Alpes.

Nous souhaitons à l'UGA « bon vent » pour mener à bien son long chemin vers sa réussite, son développement et son rayonnement tant local, national qu'à l'international.

St Martin d'Hères, le 15 mars 2016,

L'Agent Comptable

Jacky GHODBANE